3

L'Égalité
de Roubaix — Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 8 à 12 h. et de 13 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 11 au 12 mai, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 18 à 6 h. 15.

LES NOUVELLES DE LA VILLE

LE VOLEUR EST PARTOUT

Au Cinéma de l'Etoile d'Gr. rue de Lannoy, où elle assistait à une représentation, Mlle Georgette Bierick, 19 ans, piqûrière, 468, rue des Ogiers, à Croix, a été victime d'un filou qui lui déroba son portefeuille contenant une somme de 190 fr., des papiers d'identité et divers objets. Plainte a été déposée et l'auteur de ce vol est activement recherché.

EN TOMBANT DU TRAMWAY

Vers 23 h. 20, dans le haut du boulevard de Paris, à l'arrêt de l'Octroi, M. Charles Carel, 67 ans, journalier, rue de Bavai, cour Lefebvre, tomba du tramway Mongy qui se remettait en marche. Blessé à la tête, le voyageur reçut les soins de M. le docteur Dutruille, puis la voiture d'ambulance vint le prendre pour le transporter à l'hôpital La Fraternité. Son état n'est pas grave. Une enquête est ouverte.

APRES L'ACCIDENT DE LA RUE DE LANNOY

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé l'accident qui s'était produit samedi, vers 18 h. 30, face au n. 42 de la rue de Lannoy. Le jeune Léon Vandermissen, âgé de 7 ans, domicilié chez ses parents, rue de Condé, cour Catteau, 8, en traversant la chaussée, s'est jeté sur un tramway et disparut sous le véhicule. Très heureusement, il ne fut que légèrement blessé. Après avoir passé la nuit et la matinée de dimanche à l'hôpital, sa mère est venue le chercher afin de le ramener chez elle. Son état demeure aussi satisfaisant que possible.

Grand Théâtre de ROUBAIX

Dimanche 17 mai 1942
Matinée 14 h. 30 - Soirée à 19 h.

GLADYS

opérette en 3 actes de Vinc. Pujat
Au final du premier acte, grande bataille de serpentins entre les spectateurs et les artistes
Location comme d'usage au Café du Théâtre — Tel. 340.09

2 503

A L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES

LA CLOTURE DE LA DISTRIBUTION DE TISSUS

Les adhérents des sections de Roubaix et environs à qui une coupe de tissus a été attribuée, et qui n'ont pas encore été servis (notamment en serge marine, qualité 88), sont priés de se présenter au « Bon Marché » 19, rue de la Fosse-aux-Chêne, à Roubaix, les lundi et mardi 11 et 12 mai, de 14 à 17 h. 30. Se munir de la carte rouge U.F.M., de monnaie et de l'emballage nécessaire. Passé mardi soir, les coupes non retirées ne pourront plus être réclamées. La liste des adhérents pour lesquels des coupes sont préparées a été envoyée aux comités de chaque section, où on pourra les consulter.

Un nouveau convoi d'enfants est parti pour Avignon

A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de causer de l'excellente initiative de notre dévoué et généreux concitoyen, M. Gustave Delescluse qui, étroitement appuyé par les habitants de la belle ville d'Avignon, permet à des enfants de notre ville de faire un stage bienfaiteur dans cette magnifique rentrée. D'heureux résultats ont été constatés sur les enfants qui ont déjà bénéficié de ces largesses. Et ce fut encourageant pour les organisateurs qui viennent de former un nouveau convoi. Ce matin, à 6 h. 58, en gare de Roubaix, est parti un groupe de 25 enfants désignés pour faire une cure de soleil dans la capitale du Vaucluse. Ce départ se fit en présence de Mmes Eugène Rasson, présidente ; Lessens et Jules Dhaluin, membres du Comité de la Croix-Rouge Française et Mlle Grunenburger, infirmière. Les heureux bénéficiaires sont accompagnés dans leur voyage par Mme Jeanne Motte-Vanoutryve et Mlle Mayer, infirmières. Nous leur souhaitons bon voyage et bon séjour dans l'ancienne Cité des Papes.

ETAT CIVIL

Naissance. — Jean-Claude Jouveneaux, rue de l'Epeule, 81, né boulevard de Cambrai, 60.

Décès. — Julien Mouton, 67 ans, rue Parmentier, 13 ; Arthur Stubbe, 71 ans, angle des rues de Nancy et Victor Hugo ; Maria Piron, 53 ans, Vve Vanhoute, rue de Mouvaux, cour Frère, 25.

CROIX

CONSULTATION DES NOURRISSONS

Consultation mercredi 13 mai, de 15 h. à 16 h. ; à la Maison des œuvres sociales, place de la République.

Contrôleur des Contributions. — Le Contrôleur des Contributions directes recevra mercredi 13 mai, de 14 à 16 h. à la Mairie, salle de l'inspection scolaire, 1er étage, les contribuables qui auraient des réclamations à lui présenter.

Perception. — Les bureaux ne sont ouverts au public que les mardi et vendredi de 8 h. à 12 h. et de 14 à 16 h. et le samedi, de 9 h. à 12 heures.

Vaccination antivariolique. — Pas de vaccination demain mardi.

WASQUEHAL

UNE FEMME EST ARRETEE POUR OUTRAGES AUX AGENTS

M. Pasquier, commissaire de police, a procédé dimanche matin à l'arrestation de Mme Depreux, née Renée Rougeot, âgée de 49 ans, demeurant 33, avenue de la Victoire à Wasquehal, qui s'était rendue coupable d'outrages à agents de la force publique. La délinquante a été conduite au Parquet de Lille et écrouée à la maison d'arrêt.

Etat Civil. — Publication : Albert Duhamel, lieutenant d'infanterie coloniale à Roubaix et Anne-Marie Macquet, sans profession, 161, avenue de Flandre à Wasquehal.

Pharmacien de garde. — Dimanche 17 mai, M. Dansette, rue Jean Jaurès à Flers-Breucq. Jeudi prochain 14 mai (Ascension) M. Hostaux, angle de la rue Coli et de l'avenue Clemenceau, pour le rayon de Wasquehal et de Flers-Breucq.

HEM

AVIS AUX FAMILLES DES PRISONNIERS

Les familles des prisonniers de guerre, nés en 1900, 1901, 1902 et 1903, ayant été internés civils au cours de la guerre 1914-1918, sont priées de se présenter avant le mercredi 13 mai, à la Mairie, munies du livret de famille et d'une carte ou d'une lettre récente du prisonnier.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le ravitaillement en charbon

Le groupe charbonnier informe que l'inscription des commandes de charbon se fera dans l'ordre suivant :

SECTEUR 2
Quartier du Pont, au Colysée, rue Montgolfier

Lundi 11, de 14 à 16 h. 30 : Rues Sainte-Marie, Saint-Joseph, Vieille Chapelle, Louiset, cour Marescaux.

Mardi 12 : de 8 h. 30 à 11 h. 45 : rues Traversière, Moreau et cours, Pont-Blanc, Saint-Roch, Jules Guesde, Ecoles, Philippe de Girard, rue et concour de l'église.

De 14 à 16 h. 30 : Rues Magenta, Carnot, Malterie, Saint-Crépin, Delcourt, Sébastopol, Jean Jaurès, Jacquard, Mongolfier, Nord, Scriva, Midi, impasse Delespaul Havez.

Mercredi 13 : de 8 h. 30 à 11 h. 45 : rues du Plouich, Nationale et cours, place Doumer, rues de la Briqueterie, de la Roseraie, Pais Dr Charcot, chemin du Halage.

De 14 à 16 h. 30 : Rues de la Prévoyance, boulevard Clemenceau, avenue de la Reine Astrid, rues Gouraud, Curie, Calmette, Mangin, Maginot, chemin latéral.

Seuls les titulaires de la carte pas de gaz ont droit au charbon.

Prière de se conformer aux jours et heures ci-dessus. Se munir de monnaie.

CANARDS, OIES, POULES, LAPINS

M. Dupont Henri, horticulteur à Wambrechies, Hameau de la Marotte, a déposé plainte contre inconnu pour vol de 4 canards, 2 lapins, 3 oies, 6 poules et 1 coq d'espèce, commis au cours de la nuit dans la cour de son habitation. Préjudice : 3.000 francs.

Une femme impolie. — Procès-verbal pour outrages par paroles à agent a été dressé à l'encontre de Mme Germe, sans profession, demeurant à Marcq-en-Barœul, 54, avenue de Verdun.

LA MADELEINE

A LA RECETTE MUNICIPALE

Allocations aux vieillards. — Le paiement des allocations aux vieillards aura lieu le mercredi 13 mai, de 9 h. à midi et de 14 à 16 h., dans l'ordre habituel.

Pas de chauffer. — Sur plainte de M. Nayet Maurice, chef de gare à La Madeleine, procès-verbal pour vol a été dressé à l'encontre du nommé Penet Edouard, demeurant à Lille, 27, rue du Chemin de Fer, qui a été surpris alors qu'il ramassait dans la gare précitée du coke provenant de wagons en déchargement.

De la paille brûle. — Dans la matinée, le feu s'est déclaré dans un tas de paille et de détritus qui se trouvait en bordure de l'ancienne voie ferrée qui traverse la rue de Lille. Les pompiers ont éteint très rapidement ce feu qui n'a causé aucun dégât.

Recensement des prisonniers. — En vue du recensement des prisonniers de guerre qui ont été internés civils pendant la guerre 1914-1918, les familles des intéressés sont priées de se présenter au Bureau Militaire de la Mairie, guichets 1 et 2, le mardi 12 et le mercredi 13, munies de toutes les pièces justificatives.

Secours aux femmes en couches. — Le paiement aura lieu le vendredi 15, de 9 h. à midi.

Tous ces paiements auront lieu à la Recette Municipale de la rue Pasteur, à La Madeleine.

Nos conseils pratiques

INSTALLATION ET HYGIENE DES CAGES A LAPINS

Le choix des cages et des abris. — Si vous achetez une propriété aux champs avec la préoccupation de vous livrer à l'élevage du lapin, attachez du prix à l'existence de granges ou de hangars pouvant être aisément clos, car ces « couverts » vous permettront d'installer à peu de frais les cages qui vous sont nécessaires à la condition que les granges soient bien ventilées et suffisamment éclairées. Vos élèves y seront mieux que dans des clapiers légers, construits de toutes pièces à l'extérieur.

Les cages seront établies sur 0 m. 50 de hauteur et 0 m. 90 de profondeur, mais leur largeur variera suivant leur usage.

Les cages destinées à abriter un mâle auront 60 centimètres de large.

Les cages destinées à recevoir une femelle avec sa portée auront une largeur d'un mètre.

Pour l'élevage de 12 sujets, de cinq semaines à quatre mois, il faut prévoir une cage large de 1 m. 30.

Enfin pour l'engraissement de six jeunes lapins déjà élevés, la cage la plus favorable est de 0 m. 50 × 0 m. 90 × 0 m. 80.

Lorsque la disposition des bâtiments le permet, il est commode de superposer plusieurs étages de cages. Si la hauteur de chacune est de 0 m. 50, et si l'étage inférieur est à 0 m. 30 du sol, le toit de la troisième rangée ne dépasse pas 1 m. 80, par conséquent cette rangée la plus haute est encore facilement accessible.

Mais alors, il faut veiller à l'étanchéité des planchers et ménager à chaque étage, une pente douce pour l'écoulement des liquides organiques. Dans une grange, on peut établir une rangée de cages contre chacun des deux murs ; au milieu de la pièce, suivant la place disponible, on dispose une ou deux doubles rangées adossées l'une à l'autre. Un intervalle de 1 m. 50 au moins, pour l'aération et les soins doit être réservé entre deux rangées de cages non contiguës.

L'orientation et l'aération des cages et des clapiers. — Si l'on établit dans une cour un clapier léger, il faut orienter la partie accessible de manière à éviter au maximum les intempéries et les grands vents. Cette précaution prise, il est bon de prévoir une paroi entièrement grillagée, afin que l'aération du clapier soit suffisante.

Aérez bien vos cages, nettoyez-les fréquemment, évitez le surpeuplement en tenant compte des chiffres indiqués plus haut, et vous ne connaîtrez pas les épidémies foudroyantes qui fauchent des portées entières dans les clapiers mal entretenus.

MALADIE DU GROS VENTRE

La maladie du gros ventre cause au printemps une mortalité considérable dans les clapiers, mais il ne faut pas toujours l'attribuer à la coccidiose. La première verdure contient beaucoup d'eau et, lorsqu'elle est donnée en trop grande abondance peut provoquer chez les jeunes des troubles intestinaux : gonflement de l'abdomen, diarrhée, dont la terminaison est souvent mortelle chez les jeunes. Donnez donc la verdure fraîche avec modération et ajoutez toujours, soit une poignée de foin sec, soit une poignée de son ou de grain. Au printemps, lorsqu'il fait chaud, l'élevage en garenne donne de bons résultats.

NE FENDEZ PAS EN CLOUANT

Pour éviter l'éclatement des planches ou planchettes qu'une pointe malencontreuse produit, sous le marteau, abattez d'un coup de ciseau le bout de cette pointe et vous serez sûr, dès lors, de ne pas fendre le bois. Recommandé pour monter des menus objets avec des matériaux fragiles.

UNE SOURCE DE CHALEUR

Si vous avez un fer électrique — et naturellement une prise de courant — vous pouvez en tirer une source de chaleur pour faire chauffer de l'eau, par exemple. Il suffit de renverser le fer et de mettre une bouillotte sur le côté plat. Avec un peu d'ingéniosité, vous pouvez caler le fer pour qu'il tienne bien.

NETTOYAGE DES CARAFES

Introduire dans la carafe quelques bandes de papier buvard et des coquilles d'œufs concassées ; verser de l'eau jusqu'au quart de la carafe, puis agiter celle-ci dans tous les sens, pendant un certain temps, jusqu'à ce que le papier soit réduit en pâte. Vider ensuite, et rincer plusieurs fois à l'eau claire. Un peu d'eau avec de la pariétaire (plante des murailles) donne aussi une belle transparence.

A QUELLE DISTANCE DU MUR DE MON VOISIN PUIS-JE PLANTER DES LILAS DE 2 M. 50 ?

« A défaut d'usages constants contraires il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes, près de la limite de la propriété voisine, qu'à la distance de 2 mètres de la ligne séparative des deux héritages, pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations.

LAMBERSART

PLAINTES POUR VOLS

Les enquêtes suivantes sont ouvertes sur plaintes de :

Mme Gayzella Marie, épouse Boucbery, 122, avenue Becquart, à Lambersart, pour vol de 1 placard, 2 grands bancs, 1 table de réchaud, 1 volet et 1 porte, commis depuis quelque temps, dans un immeuble sinistré, 100, rue du Moulin.

— M. Preclin Louis, 45, rue Levolsier, à Lambersart, pour vol de sa bicyclette commis face au numéro 350, Avenue de Dunkerque.

LOMME

VOL D'ECHALOTES

M. Devriès, 68 ans, épicier, 131, rue Anatole Delavaux, à Lomme, a déposé plainte pour vol de 160 pieds d'échalotes, commis au cours de la nuit, dans son jardin clôturé, derrière son habitation. Préjudice : 250 francs.

RONCHIN

Maraudage d'herbes. — Les gardes ont surpris les nommés F... L. et A... D., tous deux domiciliés à Ronchin en flagrant délit de maraudage d'herbes. Ils ont récolté tous les deux le procès-verbal d'usage.

Il a été ramassé au Cinéma. — La personne qui a été vue ramassant une fourrure d'enfant à la séance du cinéma du « Res », à Ronchin, le 10 mai, en soirée, est priée de se faire connaître au commissariat de police de Ronchin, sous peine de poursuites judiciaires, cette personne étant connue.

LILLE

APRES L'AGRESSION DE LA RUE DES FOSSES

Par peur de comparaître devant la Cour Spéciale, Henri BODEL s'est suicidé à la prison de Loos

On se souvient de l'arrestation mouvementée d'Henri Bodel. Surpris en plein cambriolage par un maroquinier de la rue des Fossés, Henri Bodel n'avait pas craint d'assommer sa victime avant de fuir. Trois voisins et M. Monnier, commissaire de police, attirés par les cris de la victime avaient réussi, après bien des difficultés, à maîtriser l'individu qui fut déféré au Parquet et écroué à Loos.

M. Lapeire, juge d'instruction, terminait actuellement le dossier de cette affaire qui devait être la première à être évoquée devant la Cour spéciale de Douai, où Bodel pouvait encourir la peine de mort.

Bodel ne sera plus le héros de l'inauguration de la juridiction spéciale. En effet, le cambrioleur Henri Bodel a mis fin à ses jours vendredi 7 mai, à 10 h. 35, à la maison cellulaire de Loos. Il a profité du moment et des lieux où l'obscurcissement de l'éclairage était ordonné et s'est jeté du 2e étage de la balustrade de sa section.

Le docteur Hieulle, médecin de la prison, a attribué le décès à une fracture du crâne.

Bodel, qui depuis son arrestation était triste et neurasthénique, parlait sans cesse de la nouvelle loi qui l'obligerait à passer devant une juridiction spéciale qui, d'après lui, l'aurait sûrement condamné à mort.

Le suicide est nettement établi. Il éteint l'action de la justice.

Une corrida improvisée dans le quartier St-André

Il était environ 13 heures. Plusieurs bêtes à cornes venaient d'être débarquées en gare de Saint-André pour prendre le chemin de l'Abattoir.

L'une d'elles comprit-elle que sa dernière heure, ou tout au moins sa dernière journée était venue ?

Toujours est-il qu'elle devint soudainement agitée. Elle poussa de longues plaintes, comme pour implorer le pardon de ses futurs bourreaux. Puis, tout à coup, l'animal s'énerva pleinement, fonça, cornes en avant, se fraya un chemin à travers ses compagnes de malheur, et fila, par les rues avoisinantes.

Ce fut de suite une petite panique ; des femmes pénétraient furtivement dans les couloirs, plus mortes que vives. Des hommes, se blottissaient dans les encoignures des portes, la respiration ne reprenant son rythme normal qu'après le passage de la vache.

Et cette petite corrida dura un moment.

Ce fut dans la cour Baudon, rue Sainte-Catherine, que se termina l'aventure.

Car, si elle ne fut pas « bec de gaz », notre vache se trouva dans une impasse, où elle demeura maintenue par d'habiles gaillards. Quelques minutes plus tard, la vache était abattue par un bouvier.

Les vols dans les grands magasins

Chassaing Georges, 21 ans, manœuvre, demeurant à *Fâches-Thumesnil*, chemin des Marguerites, a été surpris dans un magasin de la rue Nationale, en flagrant délit de vol d'objets divers d'une valeur totale de 75 fr.

— C'est dans un autre magasin de la rue de Béthune qu'André Lucien, manœuvre, demeurant à *Saint-André*, 19, rue Chanzy, a été surpris en flagrant délit de vol.

— Enfin, les jeunes V... L., 15 ans, varpuleuse, et V... M., 12 ans, écolière, demeurant toutes deux à *Hellemmes*, rue Pierre-Curie, ont été surprises en flagrant délit de vol d'objets divers d'une valeur de 83 fr., dans un magasin de la rue Nationale.

Chassaing et André ont été mis en état d'arrestation et déférés au Parquet.

UNE FUGUE

M. Lenegre, 61, rue de la Justice, a signalé la disparition de son fils, âgé de 15 ans, qui a quitté son domicile le 8 courant, à 6 heures du matin et qui n'a pas donné de ses nouvelles depuis.

DES POIREAUX, DES SACS ET DES BALANCES

Les plaintes à la police pour faits divers ne cessent d'affluer. On note encore celles de Mme Halloy, née Hurez Celina, 3, rue St-François, pour vol de 800 poireaux dans son jardin situé près de la porte de Gand.

— M. Weber Eugène, marchand des quatre-saisons, 83, rue de Flandre, pour vol de sacs vides et de bottes de poireaux, commis dans son garage, rue Mourmant, par des malfaiteurs qui s'y sont introduits après avoir fracturé la porte d'entrée.

— Mme Pape, née Laemont Léonie, marchande des quatre-saisons, 3, avenue Albert, pour vol de sacs vides, de plateaux de balance en cuivre et de poids, commis dans les mêmes circonstances.

— Mlle Devos Suzanne, marchande des quatre-saisons, 15, rue Magenta, pour vol d'une balance complète et de sacs vides.

UNE DISCUSSION QUI FINIT MAL

Une enquête est ouverte sur plainte de Mme Coudre, née Noteboon Elodie, 52, rue Saint-Sauveur, pour coups et blessures, contre sa propriétaire, Mme Laurens, née Bécue Gilberte, cafetière, même adresse, et contre les nommés Castel, 220, rue de Paris, et Masson Henriette, femme Castel, même adresse, qui lui ont porté des coups au cours d'une discussion.

Nos Artistes

Un art franc et net, robuste, sincère infiniment, et qui nous fait connaître un artiste de chez nous en possession d'un très beau métier, telle se présente à nos yeux l'exposition de M. **Benoit-Desprez**, artiste valenciennois sociétaire des Artistes Français et des Indépendants, à Paris. Cette exposition se tient jusqu'au 15 courant, 55, rue Esquermoise, aux « Nouvelles Galeries d'Art », à Lille.

Dans le domaine du portrait, M. Benoit-Desprez se révèle un artiste de très grand talent. Citons de lui avec le N° 33, « Le Rosaire », une grande toile de magistrale composition, grave, émue, recueillie et pensée, pleine de rêve intérieur et de religieuse tranquillité.

Les numéros 39 et 38, deux portraits de jeunes femmes d'un format plus restreint, ne sont pas moins bien venus. Traités en note claire, ils sont d'un dessin ferme et concis. On les sent d'une grande sincérité, en leur notation rapide et la couleur en est on ne peut plus attrayante. Le N° 36 « Le fumeur » est une œuvre décidée, saine et forte, rugueuses et bien affirmée en ses traits essentiels.

M. **Benoit-Desprez** n'excelle pas moins dans ses Marines. Le N° 2 « Bateaux à marée basse dans la baie d'Authie » est traité largement. Dans l'espace infini l'air y circule abondamment et l'artiste y révèle son affection pour ces effets blanchâtres des jours légèrement nuageux sur les côtes de la Manche. Dans le même genre nous trouvons les N° 8, « La Baie d'Authie vers le soir », 14 « Les Nuages », aux gris très fins, bien enveloppés dans l'air ambiant, et donnant admirablement la sensation du réel. Les N° 4 « Le pont d'Etaples » et 15 « Marée montante » sont des toiles éminemment descriptives, peintes incontestablement avec une science étonnante en ce qui concerne le rendu de l'atmosphère argentée légèrement brumeuse qui est l'apanage de ces régions.

Dans d'autres genres, M. Desprez nous procure la variété de son talent. Notons au passage, avec les numéros 1 « Vieilles maisons à Equihen », 20 « La Cavée » à Montreuil, 21 « Les maisons ensoleillées », des maisonnettes basses et rugueuses, crépies à la chaux, et fort bien évoquées en une note pittoresque qui ne renie pas la réalité. Enfin, avec les numéros 27 « Le vieux Jubé » et 30 « Abbaye de Vaucelles », le peintre, en de savoureux intérieurs d'église, recueillis et si vrais de couleur, nous prouve une nouvelle fois sa science du dessin.

Exposition d'un très sérieux artiste, telle est l'impression générale que l'on retire de cette visite aux œuvres de M. Benoit-Desprez.

V. BRIGGHE

LISEZ et UTILISEZ nos PETITES ANNONCES

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.86), sont ouverts au public tous les jours de 8 à 12 h. et de 13 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 18 heures.

Trente enfants tourquennois sont partis pour Avignon

Lundi matin, à 6 h. 30, en gare de Tourcoing, a eu lieu un nouveau départ pour Avignon de 30 enfants tourquennois.

On sait que ces voyages ont été permis grâce à l'initiative d'un Roubaisien, M. Delescluse, et grâce aussi au concours qu'apportent les sections de Croix-Rouge de Tourcoing et d'Avignon.

Au cours de leur voyage, les enfants sont accompagnés de Mme Maes, du Comité local de la Croix-Rouge.

Un très nombreux public assista à leur départ. En plus d'une foule de parents et amis, nous avons remarqué la présence de la révérende Mère supérieure du Dispensaire de la rue du Tilleul, de Mlle Trenteseaux, dont on connaît l'inlassable activité au sein du Secours national, et de Mlle Delsoneville.

Un nouveau contingent d'enfants tourquennois va donc pouvoir profiter d'un séjour réconfortant et agréable dans l'ancienne cité des Papes, séjour de plusieurs semaines au cours desquelles ils pourront bénéficier d'un repos salutaire.

LES SÉANCES DE VACCINATION ET REVACCINATION ANTIVARIOLIQUE

Les séances de vaccination et revaccination antivariolique se poursuivront aux jours et heures indiquées ci-après :

Pour les personnes habitant le quartier du Blanc-Seau, M. le docteur Six procédera à leur vaccination au groupe municipal du Blanc-Seau, les mardis 12, 19 et 26 mai de 9 h. à 9 h. 30.

Pour celles habitant les quartiers de la Croix-Rouge et de la Marlière, MM. les docteurs Desfosses et Lefebvre procéderont à leur vaccination à l'Ecole Victor Duruy, rue Achille Testelin, les mardis 12, 19 et 26 mai, de 14 h. à 15 heures.

Pour les habitants des autres quartiers, les médecins vaccinateurs se tiendront à la disposition du public, au Bureau d'hygiène, 89, rue des Poutrains, aux jours et heures ci-après désignés :

Le lundi 18 mai, de 10 h. à 11 h. (Docteurs Decouvelaere et Turlur).

Les mercredis 13, 20 et 27 mai, de 10 à 11 h. (Docteur Dhalluin).

Les jeudis 21 et 28 mai, de 10 à 11 h. (Docteur Le Treust).

Les vendredis 15, 22 et 29 mai, de 10 à 11 h. (Docteurs Favier et Naert).

Nous rappelons que la loi du 15 février 1902 rend obligatoire la vaccination antivariolique au cours de la première année de la vie, ainsi que la revaccination au cours de la onzième et de la vingt et unième année.

Huit jours après leur vaccination, les personnes vaccinées devront se présenter devant les médecins vaccinateurs, aux mêmes jours et aux mêmes heures pour la constatation des résultats.

Les parents et tuteurs ne sont pas obligés de recourir au service gratuit. Pour satisfaire à la loi, il suffit de déposer, au Bureau d'hygiène, 69, rue des Poutrains, un certificat du médecin, ou de la sage-femme, qui aura vacciné ou revacciné. Ces certificats pourront être déposés au moment des séances de vaccination.

EXPRESSIONS
"Faire de la poudre"
— Faire des embarras —
... mais vous parer d'un léger nuage de poudre de Beauté Gibbs, ce n'est pas faire des embarras ; c'est accentuer votre charme naturel d'une nuance de distinction.
POUDRE DE BEAUTÉ
GIBBS
342

LA SÉANCE DES ÉLÈVES DE L'INSTITUT SÉVIGNÉ AU PROFIT DES PRISONNIERS ET DE LA CROIX-ROUGE

La salle du Gymnase Municipal, rue de Gand, avait reçu la grande foule, dimanche après-midi, pour la séance donnée par les élèves de l'Institut Sévigné au profit des Prisonniers de guerre et de la Croix-Rouge.

M. MARESCAUX, député-maire, présidait cette séance, et parmi l'assistance nous avons remarqué la présence de Mlle Audemars, inspectrice régionale à l'Education Générale et Sportive ; M. Villerval, président de l'Association des Anciens Elèves du Lycée et de l'Institut Sévigné ; M. Lesay, président du Comité de Coordination, etc., etc.

Des élèves de toutes les classes de l'Etablissement que dirige avec compétence et dévouement Mme Guillaume, se produisirent au cours de cette séance, qui n'était cependant pas dénuée de tout sens artistique.

Les numéros étaient trop nombreux pour que nous puissions les analyser séparément. Signalons cependant au cours de la première partie, « Le Cœur du Roi », chant mimé, donné par les élèves de 2e Commerce, et « Ronceveaux-Ronceveaux », adaptation d'un sketch de Max Reignier, par les élèves du Centre de Formation Professionnelle. En seconde partie, « Le départ du pâtre » valut aux élèves de 2e Commerce un succès des plus flatteurs et qu'elles avaient mérité.

Signalons également l'excellente interprétation par Mlle Flament, de quelques vieilles chansons que les circonstances ont rendu à l'actualité.

Cette séance, véritable témoignage du caractère d'entr'aide qui est celui de la population tourquennoise, a remporté un très vif succès.

LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

Un très nombreux public a assisté à la réunion trimestrielle de la Société d'Horticulture, qui s'est tenue hier, dimanche, à 16 h., en la Salle d'Auditions du Conservatoire, rue Paul-Doumer, sous la présidence de M. Mathon-Trenteseaux, président d'honneur.

Celui-ci ouvre la séance et présente à l'auditoire M. Bouket, professeur à la chaire spéciale d'horticulture des Services Agricoles du Nord, qui fera une très intéressante conférence sur « Les conseils pour la bonne conduite du jardin potager ».

L'orateur put se rendre compte combien sa causerie, qu'il parvint à rendre véritablement agréable, avait intéressé l'assistance.

Les « Cinq minutes du Secrétaire » toutes empreintes de la cordialité et de la bonne humeur propres à la Société d'Horticulture, étaient suivies d'une conférence dialoguée, au cours de laquelle il fut donné aux membres tous les conseils qu'ils voulurent bien demander.

Une riche tombola, dotée de nombreux plants de tomates, termina cette belle réunion.

Hommes sanguins, méfiez-vous.

Les hommes de tempérament sanguin et congestif supportent mal la cinquantaine. Ils ont des troubles, des malaises qu'ils peuvent heureusement soigner en prenant des Gouttes Floride. Les extraits végétaux qui forment la base de ce médicament exercent une action décongestive sur les organes. On ne tarde pas, en général, à en ressentir les bons effets. Le flacon de Gouttes Florida pour trois semaines : 14 fr. 30 seulement. Ttes Phies.
11.248

A LILLE

Chez les Archers de l'« Ancienne Alliance »

Nous avons rendu compte, de l'activité de cette vieille Société de bons Compagnons lillois et de la cérémonie annuelle du premier dimanche de Mai au cours de laquelle un de ses plus jeunes membres : M. André PLANCKEEL, avait été élu « Roi » pour la saison 1942-1943. Aujourd'hui, nous donnons la photographie de cette Compagnie dont les Archers entourent leur sympathique Président, M. DEGRYSE.
(Photo privée)

MARIAGE DORÉ

par Max DU VEUZIT

— 25 —

— Quittons-nous en amis, voulez-vous, Gilberte ? Pour le monde vous adopterez le prétexte qui vous plaira et je m'y conformerai ; mais pour nous deux, qu'il n'en soit pas ainsi : nos vies ont failli se confondre et nos projets d'avenir ont été les mêmes quelque temps ; rien ne nous a séparés que notre loyauté qui nous a montré à temps que nous ne nous comprenions pas. Gardons de nous un bon souvenir voulez-vous, Gilberte ?

Il prit sa main et, ému réellement, la porta à ses lèvres.

— Adieu, Gilberte !

Il voulut laisser retomber la petite main glacée qu'il venait de baiser ; mais les doigts frêles demeurèrent rivés aux siens, et une étreinte lente, ferme, le retint prisonnier.

Il leva les yeux et rencontra le regard un peu railleur de l'orpheline.

— Comme vous tenez peu à moi monsieur de Fragon ! A la moindre occasion, vous me mettez le marché en main.

Etonné, il protesta :

— Mais il me semble, mademoiselle, que c'est vous-même, cette fois...

Elle l'interrompit, haussant les épaules mutinement :

— Cette fois, je prends tous les torts à mon compte, puisque vous ne voulez en prendre aucun !

— Il ne s'agit pas de cela ! J'ai, au contraire beaucoup à me faire pardonner, ayant eu le malheur de vous déplaire, hier !

Un nuage de mélancolie assombrit un moment le visage de Gilberte.

— Hier, il y a eu un malentendu entre nous ; n'en parlons plus, voulez-vous ?

Rodolphe n'en croyait pas ses oreilles !

— N'en parlons plus, répéta-t-il.

— Et soyons amis, fit-elle avec un pâle sourire.

— Soyons amis !

Elle vit qu'il la regardait, l'air songeur.

— Vous voyez, dit-elle, je tiens beaucoup plus à vous que vous ne le supposiez.

— En effet ! Et cela me surprend, répondit-il franchement.

Il s'arrêta ; puis, avec un sourire un peu triste, reprit :

— Vous ne m'avez pas habitué jusqu'ici à tant d'indulgence !

— Parce que je vous connaissais mal...

Un peu d'émotion fit trembler sa voix, et Rodolphe vit des larmes rouler dans ses yeux.

— Vous avez bien fait, monsieur de Fragon, continua-t-elle, d'agir ainsi, tout à l'heure. En voulant partir, en renonçant à m'épouser pour une simple question de dignité, vous m'avez obligée de reconnaître un coin de votre caractère que mon orgueil se refusait à voir. Cela m'a fait du bien de constater que je pouvais, sans déchoir moralement, mettre ma main dans la vôtre et devenir votre femme.

Il avait eu un mouvement d'intense surprise.

— Mais vous me méprisiez donc, que vous en doutiez ? s'écria-t-il tout frémissant.

— Ne m'en veuillez pas, fit-elle humblement ; je reconnais que je me trompais. Voyez-vous, ajouta-t-elle, car elle remarquait son air sombre, vous avez un grand tort à mes yeux...

— Lequel ? questionna-t-il si vivement qu'elle en sourit.

— Celui d'avoir été choisi par mon oncle.

— Mais, ce grief-là, je l'ai encore et je l'aurai toujours.

— Non... vous le perdez un peu tous les jours.

— Vraiment !

— Je vous sens si peu avec lui que je commence à croire que vous n'êtes pas contre moi.

Il ne répondit pas ; tout un monde de pensées se levait en lui aux paroles de Gilberte et, par une véritable ironie, plus la jeune fille semblait se familiariser avec lui et s'adoucir à son contact, moins il éprouvait de satisfaction ; cette demi-victoire lui paraissait bien maigre devant tout le chemin à parcourir encore jusqu'à l'intimité complète.

C'est que, malgré l'aménité du ton de l'orpheline, malgré la douceur de ses sourires, malgré la cordialité de ses paroles, il sentait poindre l'effort et le conventionnel.

Huit jours, seulement, les séparaient de la date fixée pour leur mariage et, pourtant, jamais Gilberte n'y faisait allusion ; au contraire, on eût dit qu'elle prenait soin d'éviter tout sujet de conversation pouvant s'y rapporter, et Rodolphe, se conformant à cette attitude, préférait également feindre l'indifférence.

D'un autre côté, si l'orpheline extérieurement, se pliait et se façonnait à son rôle de fiancée ; si elle semblait chaque jour devenir plus aimable, plus empressée, le jeune homme sentait bien que ce n'était chez elle qu'une façon d'être vis-à-vis de lui, un masque de bienveillance tout au plus, qu'elle adoptait en sa présence. L'ancienne Gilberte vivait toujours, non moins orgueilleuse et hautaine que jadis, et, pour s'en convaincre, il n'avait qu'à examiner son regard de reine aux éclairs d'acier, ses lèvres aux plis dédaigneux, son front impassible aux crispations involontaires.

Et toutes ces constatations que son moi intime, profondément sensitif, soulignait, le laissaient perplexe, hésitant, déçu par avance...

Quelle idée lui vint, tout à coup d'évoquer leur future union ? Par besoin, peut-être, de constater, une fois encore, le profond détachement de Gilberte pour tout ce qui tenait à cette page si importante de leur vie... Besoin, peut-être aussi, de vérifier sa propre insensibilité ? Sans le reconnaître et sans s'en rendre compte, Rodolphe souffrait de la crainte de souffrir !...

— Avez-vous pensé, mademoiselle Gilberte, que, dans huit jours, à cette heure-ci, notre mariage sera un fait accompli ?

Elle tressaillit.

— Oui, fit-elle pensivement. Dans huit jours, ce sera fini.

— Et cette idée ne vous fait pas un peu peur ? l'avenir est si énigmatique !

— Je vous l'ai dit déjà : je ne crois pas que l'avenir puisse être plus méchant pour moi que le passé maudit.

Le front grave, elle laissa errer ses yeux dans le vague, vers la fenêtre ouverte, qui laissait voir, pas très loin, la croix sévère d'un clocher d'église.

Et plus bas, avec une sorte de foi mystique, elle acheva :

— Peur, pourquoi aurais-je peur ? N'y a-t-il pas pour chacun un refuge suprême quand on souffre trop ? Ne sommes-nous pas maîtres de trancher le fil de notre existence, quand celle-ci devient trop à charge ?

— Oh ! protesta-t-il, comment pouvez-vous parler ainsi ?

Elle le regarda de ses grands yeux élargis, puis elle sourit tristement.

— C'est vrai ! avoua-t-elle. C'est fou de dire ces choses-là ! Pourtant, si vous saviez comme j'y ai pensé souvent depuis deux mois... Mais vous m'avez un peu réconciliée avec l'existence, et je me suis dit qu'il serait toujours temps d'avoir recours à ce remède... plus tard, quand j'aurai perdu tout espoir d'une miette de bonheur.

Il allait protester, lui affirmer que tous deux, avec un peu de bonne volonté et d'indulgence, ils pourraient se faire une petite vie calme, tranquille, douce, sereine, d'où les joies ne seraient pas exclues. Mais elle arrêta son élan :

— Non ! ne me dites rien, car je me suis tenu le langage que vous allez me faire entendre. Le futur ne nous appartient pas, nous l'ignorons ; il sera ce qu'il doit être ; ni vous ni moi ne pouvons le changer.

— Théorie de musulman.

— C'est aussi la mienne.

— Vous parlez de mort volontaire !

— C'est bien pour ça que je dis : il est fou de penser à cela.

— Alors, n'y pensez plus jamais.

Elle sourit et promit :

— J'essaierai.

— Et soyons amis... toujours !

— Oui... toujours !

De nouveau, ils se turent, l'âme étreinte de gravité.

La nuit venait. La troublante lune profilait son croissant de feu dans les cieux où pointillaient déjà de mystérieuses étoiles.

Gilberte tourna les commutateurs électriques.

De Fragon ne pouvait rester plus longtemps. Il partit après quelques phrases d'au revoir, assez affectueuses.

(A suivre).